

Destinataire : Conseil académique

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Caractère du document :

public interne confidentiel ne pas diffuser sans autorisation autre **Conseil académique du 25 janvier 2016
Annexe n° 025**

L'ULB apporte son soutien aux enseignants et chercheurs de Turquie qui ont signé la pétition du 10 janvier 2016

La liberté de recherche et d'expression est indissociable des activités académiques. Toute Université digne de ce nom doit la respecter !

Plus de 1.100 enseignants-chercheurs, appartenant à 89 universités de Turquie, ont signé le 10 janvier 2016 une pétition appelant l'Etat turc à cesser les massacres dans les régions kurdes du Sud-Est de la Turquie. Invoquant les traités internationaux auxquels l'Etat turc est partie, les signataires demandent notamment des négociations, la fin des violences, le respect des droits fondamentaux et l'ouverture d'une enquête indépendante.

Malgré le caractère totalement pacifiste de cette revendication, le Conseil de l'enseignement supérieur turc a annoncé des représailles et envoyé une circulaire aux Universités, leur enjoignant d'ouvrir des enquêtes à l'encontre des signataires. Neuf Universités ont obtempéré et ont, à ce jour, procédé à l'expulsion de 29 enseignants-chercheurs.

Nos collègues signataires vivent aujourd'hui dans la peur d'une interpellation, et ce climat de peur est amplifié par les campagnes médiatiques et les prises de parole émanant de milieux ultra-nationalistes ainsi que du Président de la République lui-même.

L'Université libre de Bruxelles réaffirme son attachement indéfectible à la liberté de recherche et d'expression des chercheurs où qu'ils soient, et témoigne sa solidarité à l'égard des collègues de Turquie qui font face à cette répression. Elle appelle les autorités turques à retirer cette circulaire et à respecter le droit inaliénable qu'est celui des enseignants-chercheurs d'exprimer une position dans l'espace public.